

Le Tambour de Ville



Le Pont de Beauvoisin Savoie

Journal d'informations Municipales - N°63 - Juillet 2017



Le mot du Maire

Les urnes ont parlé, souhaitons à nos nouveaux dirigeants politiques de « marcher » dans la bonne direction, dans un monde de plus en plus chaotique. En ce qui concerne notre petite commune «le bien vivre ensemble» dans le respect de nos valeurs républicaines doit rester notre priorité. La laïcité est le meilleur pilier de notre démocratie, c'est pourquoi nous faisons porter nos efforts sur la rénovation de notre école «Les Allobroges». Les travaux de rénovation et restructuration du primaire se terminent, et nous lançons dès à présent la consultation des entreprises pour la maternelle, malgré un contexte financier particulièrement difficile. Les nouveaux textes législatifs et notre schéma de cohérence territoriale de l'Avant pays Savoyard nous imposent de mettre en révision notre Plan local d'urbanisme, aussi nous venons de lancer la consultation pour désigner le cabinet qui va nous accompagner dans l'élaboration de ce document. Ces deux objectifs mobilisent l'équipe municipale car ils représentent des enjeux importants.



Bon été à tous ! Raymond FERRAUD

Sommaire

Vie municipale p. 2 à 8

Enfance Jeunesse p. 9 à 12

Jumelage p. 13

Bibliothèque p. 14

Informations p. 14 à 17

Informations Municipales p. 18 à 20

Directeur de publication : R. Ferraud
 Rédactrice en chef : A. Michel
 Imprimeur : Imprimerie Carle
 Bourgoin-Jallieu

Comptes 2016 et Budget 2017

Le 8 mars 2017 à l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le compte de gestion de l'année 2016 dressé par le comptable de la collectivité dont les écritures et les résultats sont en concordance avec le compte administratif dressé par la commune.

| | Résultat | Résultat de clotûre (2015+2016) |
|----------------|-------------------|---------------------------------|
| FONCTIONNEMENT | 259 778,02 | 673256,59 |
| INVESTISSEMENT | 59680,47 | 723 792,01 |

NB : l'excédent d'investissement correspond aux restes à réaliser concernant l'école primaire.

les Caves du Tourbillon

- Vins
- Bières
- Champagnes
- Vins mousseux
- Spiritueux
- Idées cadeaux
- Locations matériels
- Devis gratuits • Reprise des non-consommés, non-détériorés

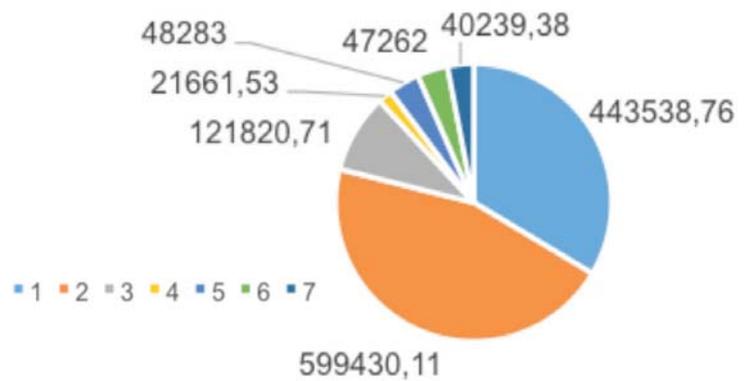
ZI La Baronnie - 73330 Le Pont de Beauvoisin
 Tél. : 04 76 32 71 50 - Fax : 04 76 32 03 23
 E.mail : contact@caves-tourbillon.fr - www.caves-tourbillon.fr

ÉLECTROMÉNAGER - CHAUFFAGE BOIS & GRANULES
LUMINAIRES - TELE HiFi - MULTIMEDIA
ARTS DE LA TABLE - DÉCORATION - CADEAUX
ÉLECTRICITÉ - ÉNERGIES RENOUVELABLES
LE SPÉCIALISTE DU POËLE A GRANULES DE BOIS
Service après-vente assuré par nos soins

CARRE
 Le vrai choix
 la Baronnie
 73330 PONT-DE-BEAUVOISIN
 Tél. : 04 76 37 03 50
 www.carre-francois.fr

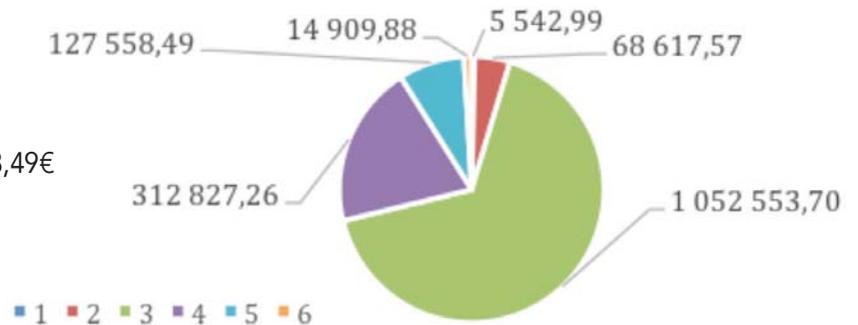
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016 : 1 322 235,49€

1. Charges générales (eau, électricité, gaz, entretien bâtiments et voirie, etc.) : 443 538,76 €
2. Charges de personnel : 599 430,11€
3. Charges de gestion courante : 121 820,71€
4. Charges financières (intérêt d'emprunts) : 21 661,53€
5. Charges exceptionnelles : 48 283€
6. Fonds de péréquation ressources intercommunales : 47 262€
7. Dotation aux amortissements : 40 239,38€



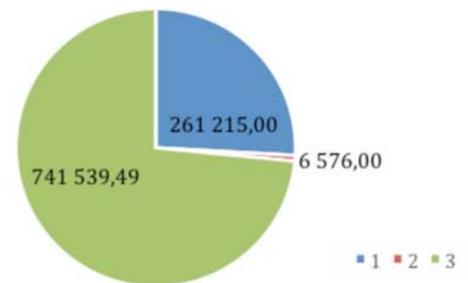
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016 : 1 582 013,51€

1. Atténuation de charges : 5 542,99€
2. Services : 68 617,57€
3. Impôts et taxes : 1 052 553,70€
4. Dotations : 312 827,26€
5. Autres produits de gestion courante : 127 558,49€
6. Produits exceptionnels : 14 909,88€
7. Produits financiers : 3,62€



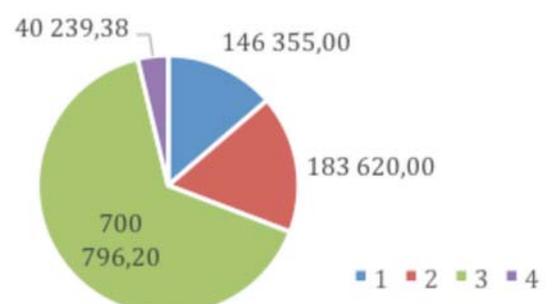
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016 : 1 011 330,11€

1. Remboursements divers dont emprunt : 261 215€
2. Immobilisations hors opération 8 576,00€
3. Opérations d'équipement : 741 539,49€ ; la plus grosse dépense d'investissement en 2017 a été celle de la rénovation des bâtiments de l'école primaire les Allobroges : 655 928,37€



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2016 : 1 071 010,58€

1. Remboursement TVA et taxe d'aménagement : 146 355,00€
2. Subventions : 183 620,00€
3. Emprunts : 700 796,20€ (dont emprunt de 700 000€ pour la rénovation de l'école)
4. Opérations d'ordre : 40 239,38€



Taux d'imposition

La politique de redressement des comptes publics de l'Etat mise en œuvre depuis 2014 se traduit par une détérioration importante de la capacité d'autofinancement de la Commune du fait, en particulier de la baisse de la dotation globale de fonctionnement, du prélèvement au titre du fond de péréquation intercommunale,

| | 2016 | 2017 |
|-------------------------------|----------------|----------------|
| TAXE D'HABITATION | 10,57 % | 10,97 % |
| TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI | 11,52 % | 11,96 % |
| TAXE FONCIÈRE SUR LE NON BÂTI | 64,47 % | 65,69 % |

des augmentations des cotisations et de l'instruction des permis de conduire qui n'est plus assurée par l'Etat. L'effet conjugué de ces mesures se traduit pour l'année 2016 par une amputation de 149 000€ de la capacité d'autofinancement par rapport à 2014, l'effort supplémentaire demandé pour 2017 n'étant pas encore totalement notifié. Pour pouvoir conserver une épargne nette et financer les investissements inscrits au budget 2017 ainsi que ceux des années à venir, une hausse légère des taux d'imposition a été votée pour un produit fiscal attendu de 543 839€, soit une recette supplémentaire de 19 866€ qui est loin de couvrir le handicap imposé.

Budget primitif 2017

Les principales dépenses inscrites au titre des dépenses d'investissement concernent :

La fin des travaux de l'école primaire pour 770 000€

La dotation d'une réserve de 330 000€ pour la future réhabilitation de l'école maternelle

La poursuite avec le SICTOM du programme de containers collectifs pour 50 000€.

A noter aussi la rénovation des courts de tennis, la restauration de la passerelle sur le Guiers avec cofinancement avec la mairie dauphinoise.

Le budget d'investissement s'équilibre sans faire appel à l'emprunt grâce aux excédents reportés et aux subventions attendues de l'Etat, du département et de la région (215 873€)

| | DEPENSES | RECETTES |
|----------------|----------------------|----------------------|
| FONCTIONNEMENT | 2 218 785,59€ | 2 218 785,59€ |
| INVESTISSEMENT | 1 833 435,60€ | 1 833 435,60€ |
| TOTAL | 4 052 221,19€ | 4 052 221,19€ |

GARAGE DE SIMONE

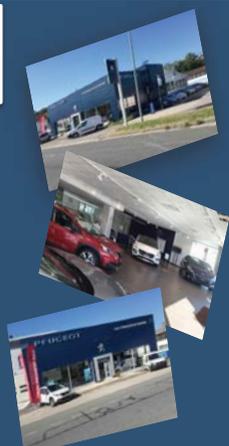
Agent PEUGEOT



Mécanique - Carrosserie
Vente de véhicules neufs PEUGEOT
Vente de véhicules d'occasions toutes marques

La Baronnie - RN6
73330 LE PONT DE BEAUVOISIN
Tél : 04.76.37.25.63
Fax : 04.76.32.85.71
Mail : garage.desimone@orange.fr

www.garage-desimone.fr



**AU CRÉDIT MUTUEL,
MA DEMANDE
DE PRÊT N'EST PAS
ÉTUDIÉE DE LOIN.**

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL DE PONT-DE-BEAUVOISIN
Avenue Jean Jaurès - 73330 Le Pont-de-Beauvoisin
Courriel : 02445@creditmutuel.fr

0 820 31 30 67 Service 0,12 € / min + prix appel

Travaux

Restauration du mur de la place du 8 mai

- Suppression du wc.
- Sablage et jointement des pierres pour un montant de 21300€



Création d'un chemin piétonnier

- Entre la rue des dames augustines et la place de la liberté pour un montant de 3 000€



PMR : Aménagement pour personnes à mobilité réduite

- Dans le jardin de ville (création de plusieurs rampes d'accès)
- A la bibliothèque (aménagement de la cour pour supprimer les marches des entrées)
- Au cimetière (création d'une rampe entre l'ancien et le nouveau)
Pour un montant de 32 000€

Création de 4 sites pour les containers ordures ménagères et tri

- Aux Salamandres
- A la Sabaudia
- A la pépinière d'entreprises
- Rue des Moulins
Pour un montant de 50 000 €

Mise en conformité des installations électriques

- Bâtiments communaux
Pour un montant de 16 000€

Ecole primaire les Allobroges

- La rénovation de l'école primaire arrive à son terme. Des classes bien éclairées, modernisées et dotées de vidéoprojecteurs interactifs améliorent le confort et la qualité pour les enseignants et pour les élèves.



Renouvellement d'une tondeuse

- Equipement MULCHING (technique de tonte sans ramassage de l'herbe)
pour un montant de 5 946 €



Thomas DEPEYRE (employé communal en contrat aidé)

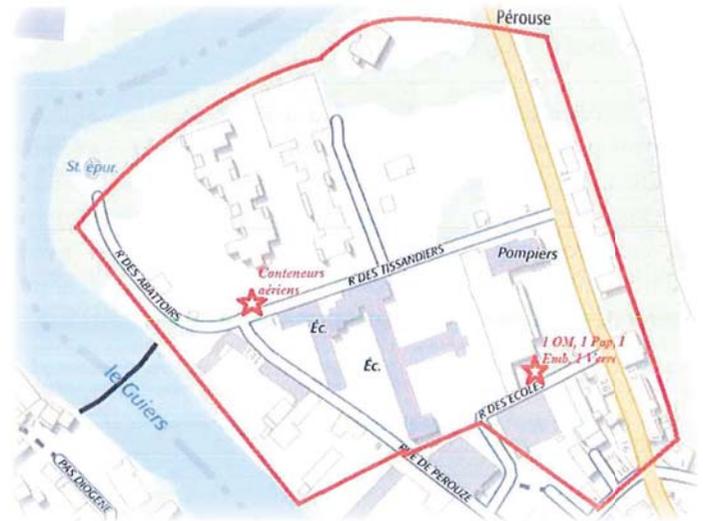


Travaux

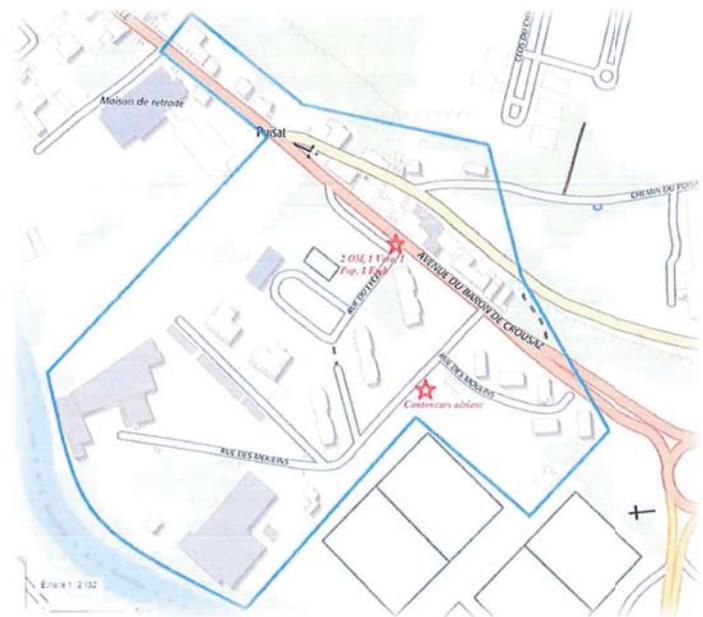
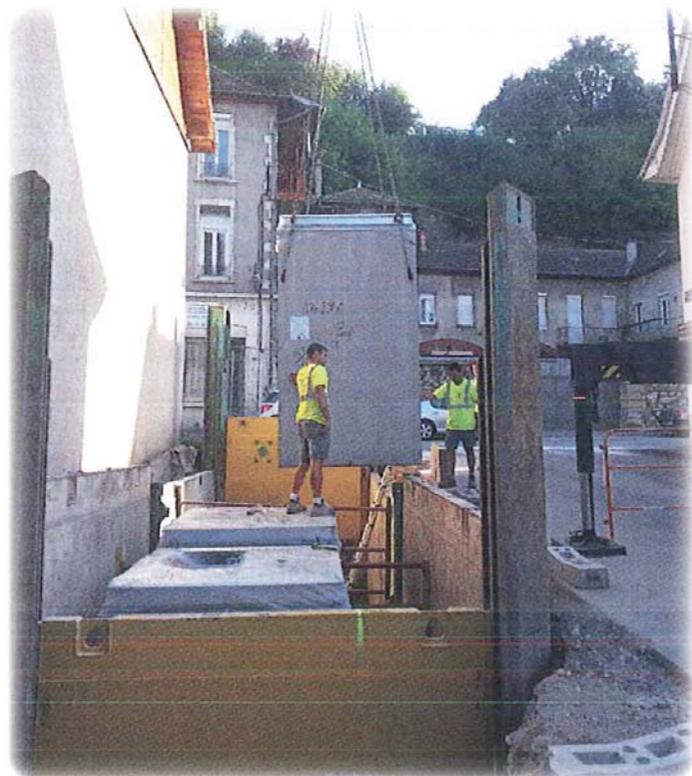
LE CENTRE VILLE COMPLÈTEMENT ÉQUIPÉ DE CONTENEURS ENTERRÉS À L'ÉTÉ 2017

En vue d'homogénéiser et d'améliorer la qualité du service, d'en maîtriser les coûts et d'en réduire les impacts environnementaux, le Sictom du Guiers a entrepris, depuis l'été 2015, le déploiement progressif de conteneurs enterrés sur le territoire. Ces installations font l'objet de chantiers annuels, fonction des ressources en investissement du Sictom du Guiers et des communes qui les accueillent. A ce jour, 6 communes sont concernées par ces installations. Ces équipements améliorent le cadre de vie et les conditions de stockage des déchets pour mieux préserver la propreté, l'hygiène et la sécurité incendie de vos lieux d'habitations : moins de bacs roulants qui encombrant les voie publiques et le bord des routes, moins de sacs éventrés dans les rues et moins d'odeurs. Avec une cuve de 5 000 litres enfouie dans le sol, les déchets sont ainsi stockés dans un plus grand espace jusqu'à la collecte. Un site de conteneur regroupe les ordures ménagères et le tri (verre, papiers, et emballages). Ces équipements remplacent les bacs roulants de 660 litres. Vous pouvez utiliser le(s) site(s) de votre choix et la façon de déposer vos déchets ne changera pas : en sacs fermés de 80 litres maximum pour les ordures ménagères et en vrac pour le tri sélectif. Ces conteneurs sont disponibles 24h/24. Les trois emplacements mis en service en septembre 2016 à Pont de Beauvoisin seront complétés par 5 nouveaux sites : deux équipés de conteneurs enterrés et trois de conteneurs aériens.

Les «aériens» ont été imposés par les conditions techniques des sous-sol encombrés de réseaux, notamment le gaz, et ne permettant pas l'enfouissement. Les conteneurs enterrés seront installés à la Sabaudia et à proximité de la pépinière d'entreprises. Les aménagements «aériens» concerneront la rue des Tissandiers, la rue des Augustines et la rue des Moulins. Dans le secteur d'implantation des conteneurs, un représentant du Sictom du Guiers ira rencontrer les



habitants concernés à la rentrée 2017 afin de donner plus de renseignements sur ces nouveaux équipements.



PLU révision du Plan Local d'Urbanisme

Le PLU actuel du Pont de Beauvoisin a été révisé en 2006.

Pourquoi réviser ? : Depuis 2004 de nombreuses modifications réglementaires du Code de l'Urbanisme ont eu lieu : loi Grenelle, loi ALLUR,...

Par ailleurs le 30 juin 2015 le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Avant-Pays Savoyard a été adopté par le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS) et la loi oblige les communes concernées à mettre en compatibilité leur PLU avec les orientations du SCOT et plus particulièrement de s'inscrire dans l'objectif général de réduire la consommation foncière.

Qu'en est-il du SCOT ? : Le Schéma de Cohérence Territorial est un document de planification à l'échelle intercommunale (les 3 communautés de Communes de l'Avant-Pays Savoyard : CCVG, CCLA, CCYenne) qui traduit les orientations de développement retenues pour

l'Avant-Pays Savoyard. Il sert de cadre de référence pour plusieurs politiques : organisation de l'espace et plans d'urbanisme, politique de l'habitat, de mobilité, d'aménagement de zones d'activités économiques, d'environnement,...

Le SCOT est établi pour 20 ans (2015/2035) mais 6 ans au plus après son approbation, une analyse des résultats de l'application du schéma doit être effectuée et peut justifier sa révision partielle ou complète. La date de référence pour l'entrée en vigueur du SCOT est le 3 septembre 2015. Le SCOT a défini Pont de Beauvoisin comme «pôle d'équilibre Bourg Centre» et fixe des objectifs en terme de population (+460 habitants de plus en 2025) et en terme de foncier (20 logements à l'hectare).



Coup d'oeil sur le FPIC

Créé en 2012, le fonds national de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) est le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il s'appuie sur la notion d'ensemble intercommunal, composé d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI) et de ses communes membres.

Objectif : prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à celles qui sont moins favorisées. La solidarité financière s'effectue entre collectivités de même strate : il s'agit d'une péréquation dite horizontale.

Mécanisme : la richesse agrège la richesse de l'EPCI et de ses communes membres par le biais d'un nouvel indicateur de ressources : le potentiel financier agrégé (PFIA).

Les contributeurs au FPIC : les ensembles intercommunaux (EI) ou les communes isolées présentant un niveau de richesse supérieur à la moyenne (0,9 fois le potentiel financier agrégé par habitant moyen constaté au niveau national).

La contribution : la contribution d'un EI ou d'une commune isolée prend en compte la richesse, le revenu des habitants et la population DGF (population permanente totale majorée d'un habitant par résidence secondaire ou emplacement de caravane au titre de l'accueil des gens du voyage).

Montée en charge progressive du FPIC : les ressources de ce fonds national de péréquation représentent au niveau national:

- 2012 : 150 millions d'euros
- 2013 : 360 millions d'euros
- 2014 : 570 millions d'euros
- 2015 : 780 millions d'euros
- 2016 : 1 milliard d'euros

Conformément à l'annonce du président de la République lors du Congrès des maires en juin dernier, le FPIC 2017 a été maintenu à 1 milliard d'euros dans le projet de loi de finances pour 2017. A compter de 2018, il représentera 2% des recettes fiscales des communes et de leurs groupements dotés d'une fiscalité propre.

Contribution de la commune au titre du FPIC :

| 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|--------|---------|---------|---------|---------|---------|
| 6 197€ | 13 163€ | 18 735€ | 25 648€ | 47 262€ | 56 396€ |

Concours des maisons fleuries

Cette année encore la Commune organise le Concours des Maisons fleuries. Vous qui aimez vivre au milieu des fleurs, qui embellissez le rebord de vos fenêtres, votre balcon, la terrasse, le jardin, vous êtes concernés par ce concours gratuit.

C'est facile : vous vous inscrivez à la Mairie. Au cours de l'été les membres de la Commission "Environnement" sillonnent la ville et notent les plus beaux fleurissements. Si vous êtes retenus, vous recevrez un bon d'achat dont la valeur varie de 25 à 50 €. Ce bon vous sera remis au printemps prochain pour vous encourager à fleurir à nouveau. Le fait de vous inscrire permet au jury de mieux cibler les emplacements fleuris, mais le jury peut aussi retenir votre balcon ou votre maison au cours de son passage d'évaluation.

De plus, si vous êtes retenus par le jury communal, vous pourrez participer au Concours départemental des "Villes et Villages fleuris". Ce concours regroupe 11 catégories représentant : les balcons, les villas, les immeubles, les établissements publics ... le fleurissement doit être visible de la voie publique.

Pont de Beauvoisin fait, chaque année, de gros efforts pour fleurir les rues, les places, les jardins publics, les bâtiments administratifs. La Commune a obtenu plusieurs prix départementaux. Les "Acteurs de la Baronnie" font eux aussi un effort de fleurissement, en incitant leurs membres à embellir la Zone artisanale et commerciale.



En 2016, une grande Enseigne a obtenu, comme en 2014, un diplôme départemental des Maisons fleuries. Cette année encore, la Commune va participer au concours.

Les membres de la Commission vous remercient d'avance pour votre implication.

FLEURIR, C'EST EMBELLIR SA VIE ET CELLE DES AUTRES.

Pour tout renseignement tél. 04 76 37 04 62

Marie Jeanne d'HABÈRES

onewdata 04.76.37.14.30
 PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
 Dépannage informatique - Installation
 Réparation - Vente - Location - SAV
 LA BARONNIE LE PONT DE BEAUVOISIN (73)

Auditec Cabinet de diagnostics immobiliers
 Philippe Blanchet
 04 76 31 16 70
 contact@auditecdiagnostics.fr
 Av. Jean Jaurès - La Baronnie 73330 Le Pont de Beauvoisin

Cabinet d'expertises & Diagnostics Techniques Immobiliers

GENERALI
 Solutions d'assurances
 Anne CARRIER - Bertrand VIDELIER
 Agents Généraux
 La Baronnie - Rue Jean Jaurès - 73330 PONT DE BEAUVOISIN
 Tél : 04.76.37.20.62 - ☎ : 04.76.37.13.00
 E-mail : pontdebeauvoisin@agence.generalif.fr
 N° ORIAS 07019720 - www.orias.fr

AU FIL DU GUIERS
 Jean DISCINI
 Vente d'articles de pêche et reproduction de clés
 19 Rue de l'Hôtel de Ville
 73330 PONT DE BEAUVOISIN
 Tél. 04 76 31 27 05
 aulfilduguiers@gmail.com

TM Dans l'Mouv OUVERT 7/7 6h-22h
 La forme au quotidien! **CARDIO / MUSCU / ESPACE TRAINING**
 Le Chalet - 1er étage - Espace commercial La Baronnie
73330 PONT DE BEAUVOISIN
 0 777 37 5000 - www.tdanslmouv.com

ancv CRÉDIT-ÉNERGIES

Façade Isolation Plâtrerie sèche Revêtements sols et murs
Guisseppin & Fils Peinture & Finition
 Depuis 1960
 Tél. 04 76 37 25 51
 Z. A. La Baronnie
 73330 Le Pont de Beauvoisin
 guisseppinetfils@orange.fr www.guisseppinetfils.fr

La vie de l'école

Les enfants du CE2 et du CM2 de l'école élémentaire des Allobroges ont passé le permis internet pour les premiers et le permis piétons pour les autres. Nous leur avons remis les diplômes le mardi 9 mai à 16h.



Multi accueil "Graines d'Eveil"

Structure d'accueil pour les enfants de 2 mois à 3 ans gérée par la Communauté de Communes Val Guiers

Adresse: Chemin du Puisat - Résidence La Quiétude 73330 PONT DE BEAUVOISIN

Tél: 04.76.91.00.26 - **Mail:** grainesdeveilpont@ccvalguiers.fr

Contact: Elodie PAVIET, directrice

Heures d'ouverture: Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 7h30 à 18h30

Activités d'été pour les jeunes

Chaque âge a ses plaisirs, plusieurs centres de loisirs accueillent vos enfants du lundi 10 juillet au jeudi 3 Août 2017

Enfants de 3 à 11 ans

Accueil de loisirs Mosaïque :

Les enfants de 3 à 5 ans sont accueillis à Pont de Beauvoisin au centre périscolaire, tandis que les enfants de 6 à 11 ans vont à Domessin, dans les locaux du périscolaire situés dans l'école maternelle.

Un accueil matin et soir est mis en place à St Béron, avec un transport vers le centre de loisirs Mosaïque matin et soir.

Nouveau : Le car qui relie St Béron au centre de loisirs Mosaïque matin et soir effectuera un arrêt à La Bridoire. Ce car pourra également transporter les enfants entre Pont de Beauvoisin et Domessin.

Renseignements auprès de Christine VINCENOT à l'adresse mail suivante : mosaïque@ccvalguiers.fr

Accueil de loisirs Les Marmousets à St Genix sur Guiers

Les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis dans les locaux de l'accueil périscolaire.

Ils sont répartis en deux groupes : 3 à 5 ans et 6 à 11 ans

Renseignements auprès de Françoise SZAREK à l'adresse mail suivante : marmousetsvalguiers@orange.fr



Activités : En plus des activités classiques sont prévues des sorties (festival Pré en Bulles, mini camp au lac de Paladru, baignades...)

Pour les CM2 qui vont entrer en 6^{ème}

Les enfants de CM2 sont accueillis dans les accueils de loisirs des Marmousets et Mosaïque. Néanmoins chaque semaine une journée d'activité "passerelle vers Val Guiers Ados" leur est proposée (programme distribué dans les classes de CM2 en juin et disponible sur le site)

Ados à partir de l'entrée en 6^{ème}

Bienvenue dans le monde des ados !!

Des activités à la journée, en demi-journée après midi en soirée, des mini camps, des nuitées. Un programme riche et varié à découvrir. Plus de détails et une présentation de l'été version vidéo sur la page facebook de Val Guiers Ados depuis le 19 juin.

Renseignements

Renseignements auprès de Fred Grosjean à l'adresse suivante : frederic.grosjean@ccvalguiers.fr

Retrouvez les différents programmes. Ils sont téléchargeables sur le site de la Communauté de Communes Val Guiers : www.ccvalguiers.fr



Liste des Assistantes Maternelles

- **ANDRILLAT Dominique** - 16 Place Carouge
73330 Pont de Beauvoisin - **04 76 37 31 66**
- **BARLET Sophie** - Av. Jean Moulin 11 lot Clos du Château 73 Pont de Beauvoisin - **06 60 79 20 19**
- **BELAGGOUNE Louisa** - 28 Les balcons du Guiers
73 Pont de Beauvoisin - **04 76 55 65 45**
- **DIOUF Marie** - Rue des Tissandiers, Les Mûriers
73 Pont de Beauvoisin - **06 22 15 33 49**
- **FILIPPINI Bruna** - 13 clos du Château
73 Pont de Beauvoisin - **06 70 33 61 90**
- **GUILLET Angélique** - 20 Clos des Espaliers
73 Pont de Beauvoisin - **04 76 37 64 53**
- **JEDDA Salwa** - 9 Avenue Jean Moulin, Lotissement le Château 73 Pont de Beauvoisin - **04 57 20 11 86**
- **MARECAUX Claire** - Av. du Baron de Crousaz, Les Campanules 73 Pont de Beauvoisin - **06 86 61 03 84**
- **MAUNAND Sylviane** - 3 rue de Forville
73 Pont de Beauvoisin - **04 76 37 38 62**
- **MOLLION Agnès** - 330 lotissement Bertrand
73 Pont de Beauvoisin - **04 57 20 17 18**
- **MOREAU Stéphanie** - 12 Lotissement Coteau du Roulet 73 Pont de Beauvoisin - **04 76 35 43 39**
- **PICCOLI Nathalie** - 15 Faubourg d'Aiguenoire
73 Pont de Beauvoisin - **06 79 75 71 23**
- **NAGAZ Chahra** - 14 Clos du Château
73 Pont de Beauvoisin - **06 48 17 87 50**
- **POULET Marie-Claude** - 75 Rue Mandrin
73 Pont de Beauvoisin - **04 76 37 08 08**
- **RODRIGUES Isabelle** - 17 Lotissement Le Château
73 Pont de Beauvoisin - **04 76 06 22 80**
- **SAVOYE Florence** - 4 Place de la Liberté
73 Pont de Beauvoisin - **04 76 32 81 40**
- **VERDET Marie-Thérèse** - Les Sapins Bat.A
73 Pont de Beauvoisin - **04 76 32 83 98**

Val Guiers Ado

La Communauté de Communes intervient sur tout le territoire en direction des 11/17 ans.

Sur Pont de Beauvoisin, le local jeunes situé rue des Tissandiers est ouvert du lundi au vendredi de 17h à 19h en accueil libre pour les jeunes de l'entrée en 6^{ème} à 17 ans. Sur ces créneaux les jeunes peuvent rencontrer l'animatrice, faire des jeux ensemble ou construire des projets à plusieurs. Le créneau du mardi soir est réservé en priorité à l'accompagnement à la scolarité pour les collégiens. Le mercredi après-midi de 14h à 17h, l'accueil est réservé aux élèves de cm1 et cm2, cela leur permet de découvrir le local, de faire des activités adaptées à leur âge et de découvrir le service Val Guiers Ados.

Le service Val Guiers Ados intervient également sur les TAP, avec une action autour du harcèlement. Concernant les élèves de CM.

Un groupe de jeunes a repeint le lavoir situé à l'entrée de la ville. Grâce au financement de la commune suite à ce chantier, le groupe a pu financer une partie de son projet de séjour multi activités en Ardèche.

Durant les vacances de printemps un groupe de jeunes a graffé le réservoir du Puisat. Cette réalisation a été effectuée dans le cadre d'un stage encadré par des graffeurs professionnels, l'association La Couleure basée à Lyon. La Communauté de Communes a financé les intervenants tandis que la commune a pris en charge le matériel.



Durant chaque période de vacances scolaires Val Guiers Ados propose un programme complet d'activités, à la journée, en demi-journées, en après-midi et soirée..

Cet été le programme est très riche avec des baignades, des nuitées, des activités sportives et culturelles. Des journées Liberty où les jeunes construisent leur programme, gèrent le budget qui leur est alloué pour cette journée.

Si des jeunes (il faut être 4 au minimum) souhaitent

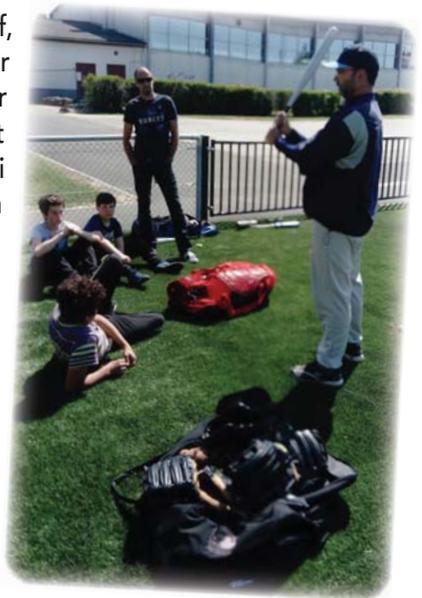
réaliser un projet collectif, faire des chantiers pour pouvoir le financer il leur suffit de prendre contact avec les animateurs qui sont à leur disposition pour les accompagner dans la réalisation de leur projet.

Toutes les infos, programmes sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes Val Guiers: www.ccvalguiers.fr via quotidienne rubrique enfance jeunesse

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le responsable du service.

Fred GROSJEAN-VERNIZEAU 06 25 24 30 05

frederic.grosjean@ccvalguiers.fr



Jumelage

Voyage à Erbach Du 25 au 28 mai 2017

Depuis de très nombreuses années, le weekend de l'Ascension est un moment fort pour le Jumelage Pont-Erbach. Cette année, 62 personnes de notre territoire se sont retrouvées à Erbach. La jeunesse était très représentée puisque 2 groupes de jeunes faisaient partie de l'escapade : 8 jeunes élèves pompiers de Saint Genix sur Guiers/Pont de Beauvoisin accompagnés par Bianca De Smet et Cédric François, et 8 jeunes percussionnistes avec leur professeur Jean-Marc Kügel.

Le vendredi, la découverte de la ville de Francfort, mêlant architecture moderne et ancienne, a ravi les Français et la traditionnelle soirée de l'Amitié a permis de partager un bon repas entre amis.

Le samedi matin les membres des 2 comités de jumelage ont participé à une réunion de travail afin de faire le point sur les activités passées et à venir, en particulier le 25ème anniversaire du jumelage entre Erbach et Ansiaö, le village

européen pendant le Wiesenmarkt, les échanges scolaires...

Les jeunes pompiers ont été reçus par leurs homologues de la ville d'Erbach et ont échangé sur leurs techniques respectives tandis que le groupe de musiciens, emmené par la fanfare du carnaval d'Erbach, a fait vibrer le cœur des Erbachois.

Le samedi après-midi Français et Allemands se sont retrouvés autour d'un café et de délicieux gâteaux.



Bibliothèque

« Les Incorruptibles à L'école des Allobroges »

Le prix des Incorruptibles est un prix littéraire qui a pour objectif de proposer des sélections d'albums et de romans de qualité à un maximum d'enfants afin de les amener à la lecture plaisir. Ce prix donne la parole aux jeunes lecteurs et valorise leur vote.

Les bénévoles de la Bibliothèque en collaboration avec les enseignants de l'école, ont proposé aux élèves, tout au long de l'année scolaire, un choix de plusieurs albums. A travers des animations, ils apprennent à se forger une opinion personnelle sur les titres en compétition et argumentent leur choix.

Le lundi 15 mai une matinée d'élection a eu lieu à l'école des Allobroges avec un véritable bureau de vote (urne, isoiloir, table de dépouillement...) sous l'œil vigilant des enseignants et bénévoles de la bibliothèque.

« Sauvage » de Emily Hugues et « Drôles de bêtes dans la Forêt » de Agnès De Lestrade sont arrivés en tête du classement.



Canicule

Les risques de grosses chaleurs sont d'actualité.

Les personnes ayant besoin d'aide peuvent contacter la mairie au 04 76 37 00 40 pendant les heures d'ouverture.

N'hésitez pas à vous faire connaître, ce sera pour nous la preuve que vous nous faites confiance.



L'ambroisie

L'ambroisie une plante envahissante qui nuit à la santé. C'est un enjeu majeur de santé publique. *Ambrosia artemisiifolia*, l'ambroisie à feuilles d'armoise, communément appelée Ambroisie, est une plante envahissante qui est apparue



pour la première fois en France à la fin du XIXe siècle. Elle provient d'Amérique du Nord et l'Homme est le vecteur principal de son introduction et de son expansion. Elle pousse préférentiellement dans les cultures de printemps et plus particulièrement le tournesol, les terrains abandonnés, les friches, le long des routes, des voies ferrées, des vergers... Son pollen est très allergisant, il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent. 6 à 12 % de la population exposée sont allergiques à l'ambroisie.

Depuis environ 20 ans, elle est en pleine expansion et colonise une grande partie de la France. Les pollens sont libérés d'août à septembre avec généralement un pic vers la mi-août.

Les feuilles Larges, minces, très découpées, elles sont du même vert sur chaque face (ce qui les distingue des feuilles de l'armoise).

Pas d'odeur quand on froisse la feuille entre les doigts. La tige est généralement poilue, solide et fortement ramifiée d'une hauteur de 70 cm en moyenne.



Les fleurs petites et verdâtres sont disposées à l'extrémité des tiges.



Que faire ?

- Sur ma propriété : je l'arrache !
- Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup, je signale la zone infestée par un des moyens suivants :

Mél : contact@signalement-ambrosie.fr

Téléphone : 0 972 376 888

Votre signalement sera communiqué à la mairie concernée qui engagera les actions nécessaires à l'élimination des plants.

Onglet signalement du site

<http://www.signalement-ambrosie.fr/>

Moustique tigre

VIGILANCE MOUSTIQUE TIGRE

En 2017, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) continue sa colonisation en France métropolitaine débutée en 2004 : 20 départements sont en alerte rouge dont l'Isère et la Savoie. Il peut transmettre la dengue, le chikungunya, le zica lorsqu'il est porteur du virus.

Afin de limiter sa multiplication, il faut supprimer les collections d'eau stagnante dans les jardinières, soucoupes sous les pots de fleurs, vases, gouttières, rigoles, bidons, bacs pour arrosage, tout objet susceptible de conserver de l'eau (pneus usagés par exemple). Si des

r é s e r v e s
d' e a u n e
p e u v e n t
ê t r e v i d é e s
i l f a u t l e s
c o u v r i r
p o u r

empêcher les moustiques de déposer leurs œufs.

Pour en savoir plus :

www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr



Tigre du Platane

A tous les propriétaires de platanes : les platanes doivent être impérativement traités contre l'invasion de l'insecte.

Une société spécialisée dans le traitement du *Corythucha Ciliata*, plus communément appelé « tigre du platane », intervient sur tous les arbres de la commune dans le courant du mois de juillet. Si les platanes des Particuliers ne sont pas traités, le traitement sera inefficace car l'insecte migre d'arbre en arbre.

Pour tous renseignements et inscriptions contactez la Mairie



Jardin Partagé

Envie de retrouver un lien avec la terre et la nature ?

De cultiver de bons légumes pour toute votre famille ?

De rencontrer d'autres personnes pour jardiner ?

Le jardin partagé de Pont de Beauvoisin peut vous accueillir.

Le jardin partagé est un jardin animé et cultivé collectivement par les habitants qui souhaitent produire et consommer des légumes sains. Il est ouvert à tous, petits et grands, avec ou sans connaissance en jardinage.

On partage les semences, les plants, les savoirs. On s'y retrouve pour des moments conviviaux ou culturels. Des animations à thème peuvent s'organiser entre voisins, avec les enfants, les personnes âgées.

Les municipalités de Pont de Beauvoisin Isère et Savoie sont impliqués dans le projet.



L'animatrice, Chantal Gobbato est présente tous les lundis de 15 h à 17 h pour vous recevoir sur le jardin situé dans le parc de la Résidence « La Quiétude »

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à appeler à Acty Initiatives au 06.12.98.77.25

Informations

Recyclerie du Guiers

Le groupe Isactys se diversifie et ouvre la première recyclerie du Nord Isère et de l'Avant-Pays Savoyard dans la zone de Clermont à Pont-de-Beauvoisin, Isère.

Le groupe ISACTYS accompagne la vie du territoire depuis trente ans. Acteur de proximité, Isactys agit pour l'emploi. La motivation du Groupe Economique et Solidaire reste la même : la mise à l'emploi des habitants du territoire. Par la création de la Recyclerie, elle développe son offre de services à la population. Les objectifs : promouvoir l'économie circulaire et l'emploi local. Le principe de la recyclerie est d'animer un espace de collecte, de valorisation, et de revente d'« objets de seconde main ». C'est aussi un lieu de sensibilisation à l'environnement. Par leurs dons et achats, les habitants du territoire participent au développement de l'emploi et à la diminution des déchets.



Les financeurs du projet sont l'Etat, la Région Rhône Alpes, l'Europe (programme LEADER), le Conseil Départemental de l'Isère, le Conseil Départemental de Savoie et la Fondation Caisse d'Epargne.

La recyclerie est ouverte les mercredis et samedis de 9h30 à 12h30 et de 13h à 17h.

La devise de la Recyclerie du Guiers « Fouiller, imaginer, adopter »

Contact : Ghislaine Dallet - 04 76 37 33 13
143 chemin de Clermont 38 480 Pont-de-Beauvoisin
<https://www.facebook.com/recyclerieduguiers/>

Horaires déchèterie



3 Déchetteries à votre disposition : Les Abrets, Domessin et St-Genix-sur-Guiers

Horaires uniques pour les 3 déchetteries

Fermées les jours fériés.
Réservées aux habitants du SICTOM du GUIERS.
Gratuites pour les particuliers dans la limite de 3 m³/jour.
Payantes pour les professionnels.

- **Été : (1^{er} avril au 30 septembre)**
Lundi : 14 h - 18 h 30
Mardi au samedi : 9 h 30 - 12 h - 14 h - 18 h 30
- **Hiver : (1^{er} octobre au 31 mars)**
Lundi : 14 h - 17 h
Mardi au samedi : 9 h 30 - 12 h - 14 h 17 h

Le SICTOM du Guiers gère trois déchèteries :

- 38490 LES ABRETS, route des bruyères
- 73330 DOMESSIN, route de Vérel de Montbel
- 73240 ST GENIX SUR GUIERS, route de Grésin



Interdiction du surteintage des vitres avant des véhicules

Depuis le 1er janvier 2017 les vitres avant des véhicules (pare-brise et vitres latérales avant) doivent avoir un taux minimum de 70% de transmission de lumière visible ; Une contravention de la quatrième classe et un retrait de trois points du permis de conduire sanctionneront les conducteurs qui à partir de cette date circuleront avec un véhicule dont les vitrages avant ne respectent ces conditions de transparence.

Des dérogations médicales peuvent être accordées aux personnes souffrant d'une des trois affections très spécifiques de la peau mentionnées par l'arrêté du 18 octobre 2016



Déclaration de ruches

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017)



Atelier mémoire PEPS Eureka

Cet automne la Mutualité Sociale Agricole des Alpes du Nord en association avec la mairie de Pont de Beauvoisin Savoie organisera des ateliers mémoire pour les seniors. Ces ateliers seront gratuits et se dérouleront sur 10 séances de 2h30 chacune, animées par des bénévoles retraités.

Les objectifs sont :

- Comprendre le fonctionnement de sa mémoire et l'origine de ses oublis pour agir au quotidien
- Prendre conscience des facteurs biologiques susceptibles d'optimiser l'efficacité de la mémoire

- Reprendre confiance en soi
- S'enrichir et se divertir.

Une réunion d'information se tiendra le mardi 19 septembre à 10h00 en Mairie-Salle René Cassin (rez de chaussée). Lors de cette réunion les personnes intéressées pourront s'inscrire aux ateliers qui se dérouleront tous les mardis de 9h30 à 12h00 dans cette même salle du 26 septembre au mois de décembre 2017.



Dépistage organisé des cancers avec



Participer au dépistage organisé, c'est mettre toutes les chances de son côté ! A partir de 50 ans, DOC Savoie vous invite tous les deux ans à participer au dépistage organisé du cancer colorectal.

Ces examens - pris en charge à 100 % - permettent de détecter la maladie avant l'apparition des symptômes et vous offrent ainsi les meilleures chances de guérison. Depuis 2015, un nouveau test de dépistage du cancer colorectal est disponible : plus simple, plus rapide, à faire chez soi.

Mettez toutes les chances de votre côté et participez au dépistage !

Des questions ? Contactez DOC Savoie ou parlez-en à votre médecin !
Tél. 04 79 68 30 40 - www.docsaveois.fr



Informations Municipales

Location des salles communales

La commune de Le Pont-de-Beauvoisin met à disposition des habitants de la commune pour l'organisation de manifestations privées, autorisées par la loi et dans la limite du respect de l'ordre public, des salles communales.

La demande doit être faite par écrit (courrier ou mail) après avoir consulté les disponibilités de location. Après avoir pris connaissance du règlement de la salle, un contrat de location est établi entre le demandeur et la Mairie. La réservation est définitive lorsque le contrat et le règlement sont retournés en Mairie signés par le demandeur.

La salle des Fêtes La Sabaudia : capacité 450 personnes assises.

Tarifs 200 euros et chauffage si consommation.

Salle Capitulaire : location en journée (apéritifs de mariage) : capacité 80 personnes

Tarif hiver 120 euros – tarif été 80 euros

Salle polyvalente du Centre Social « Les Salamandres » (pour l'organisation en journée de rencontres familiales) : capacité 30 personnes.

Tarifs hiver 80 euros – tarifs été 40 euros

Salle polyvalente de La Maison de l'Amitié : Capacité 80 personnes

Tarif hiver 150 euros - tarif été 80 euros

Il est également possible de louer les chambres de la Maison de l'amitié

Voir les règlements sur le site internet de la mairie.

Pour toute demande adressez-vous au secrétariat de la mairie : 04 76 37 04 62

Manifestations à venir

- **Fête Nationale** : feu d'artifice et bal au stade de foot le 14 juillet
- **Les Nuits d'Été** : Salle des Fêtes la Sabaudia :
 - «Pierre et le loup» conte musical de S.Prokoviev le 4 août à 18h et le 5 août à 17h ;
 - Soirée de clôture du festival avec 2 duos: Tchoukadane (4 guitares et 2 voix) et Monticule (batterie/percussions et accordéon/claviers) : samedi 12 août à 20h30.
- **Fête de la Solidarité (les Amis du Togo)** : salle des fêtes la Sabaudia le 7 octobre
- **Repas des Anciens** : dimanche 15 octobre
- **Bourse aux vêtements (comité des familles du Guiers)** : salle des fêtes du 16 au 20 octobre
- **Fête des Lumières** : 8 décembre
- **Salon des Artistes Locaux** : salle capitulaire (Mairie): 2 au 10 décembre

Peut-on faire brûler ses déchets verts ?

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

Infos pratiques Pont-de-Beauvoisin Savoie

Administration

Mairie de
Pont de Beauvoisin
21 rue de l'hôtel de ville
73330 Pont de Beauvoisin
Tél. : 04-76-37-04-62
Fax : 04 76 37 38 46
mairie.pont73@wanadoo.fr
www.lepontdebeauvoisin.fr



Heures d'ouverture au public : lundi 8H-12H et 14H-18H, du mardi au vendredi 14H-18H (17H en Juillet et Août)

Permanences au Centre social Les Salamandres

- **Assistantes Sociales** : sur RDV au 04 79 44 53 85
- **PMI : puéricultrice : Consultations de nourrissons**, sur RDV au 04 79 44 53 85
- **CARSAT** : sur RDV au 04 79 26 69 10
- **CPAM** : 9h-12h le lundi sans RDV, le jeudi sur RDV au 06 17 30 25 51
- **SOS Femmes Violence** : 1er et 3ème vendredi après-midi, 04 79 85 53 68
- **CARSAT retraite** : plus de permanence, contacter le 39 60
- **MSA** : plus de permanence, contacter le 09 69 36 87 00
- **CAF** : plus de permanence, RDV à Chambéry, 08 10 25 73 10

Carte d'Identité Nationale et Passeport biométrique



Depuis le 1/01/2014 la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Pour les mineurs les CNI restent valables 10 ans.

Pour faire une demande de CNI ou pour la renouveler veuillez venir chercher le détail des pièces à joindre au dossier au secrétariat de mairie.

Numéros d'urgence

- 112** : Numéro d'urgence européen
- 15** : SAMU (urgences médicales)
- 17** : Police
- 18** : Pompiers (incendie)
- 115** : Urgence sociale (SAMU social)
- 119** : Urgence sociale (enfance maltraitée)
- 116 000** : Urgence sociale (enfants disparus)

OPAC de la Savoie

Le bureau de l'OPAC a déménagé, il se trouve maintenant à l'adresse suivante :

Les Sapins E, rue des Moulins,
73330 LE PONT DE BEAUVOISIN - 04 76 32 93 09

Info France Télécom

Vous repérez un équipement France Télécom endommagé (fil coupé, poteau abimé, chambre France Télécom endommagée,...), vous pouvez le signaler sur le site de France Télécom :

www.dommages-reseaux.orange.fr

Les réparations seront effectuées rapidement.

Bibliothèque Municipale

Rue des Etreys , 73330 Le Pont de Beauvoisin,
Tél : 04 76 32 84 40

Horaires permanences : Vendredi de 15 h à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h

Imprimerie CARLE
Création - Mise en page - Reproduction
Impression couleurs - Affiche Grand Format
Brochures, tracts, dépliants, calendriers, cartes, billetterie, bulletins municipaux, liasses, dossiers, lettres, enveloppes...
7 et 9 rue du Collège - 38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. 04 74 93 32 96 - imprimerie.carle@gmail.com

E.I.R.L. GOMEZ
Jean-Michel
Salle d'Expo sur rendez-vous Particuliers - Professionnels
CARRELAGE - PAVÉS
PAVÉS - DALLES - BORDURES - TERRAZES
Z.A. La Baronnie - 73330 PONT DE BEAUVOISIN
Tél./Fax 04.76.32.96.24 - Port. 06.10.30.38.83
www.carrelage-gomez.com - Mail : gomezgallego@aliceadsl.fr